

Année scolaire
2019-2020



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Informations aux lauréats des concours d'enseignement et d'éducation affectés à temps plein



Informations

Inscription à l'ESPÉ de Lorraine - Académie de Nancy-Metz

L'ensemble des lauréats des concours doivent s'inscrire à l'ESPÉ de leur académie d'affectation. Il sera nécessaire de compléter l'imprimé d'inscription téléchargeable sur le site de l'ESPÉ de Lorraine (rubrique inscription des fonctionnaires-stagiaires). Il est à remettre accompagné des pièces nécessaires le mardi 27 août à partir de 13h30, lors de la journée d'accueil des fonctionnaires-stagiaires à l'ESPÉ et auprès du service de scolarité de l'ESPÉ. Une fois l'inscription finalisée par les services administratifs, ceux-ci vous feront parvenir un justificatif d'inscription et la carte d'étudiant par voie postale. Il vous sera ainsi possible de vous identifier et de bénéficier des services universitaires (BU, restauration...).

Contacts et communication

La **Mission Formation** (MiFor) conçoit et met en œuvre le plan académique de formation (PAF) des personnels d'enseignement, d'orientation et d'éducation. La MiFor n'est pas un service de l'ESPÉ, c'est un service du rectorat.

Adresse de messagerie : ce.formationcontinue@ac-nancy-metz.fr

Téléphone : 03 83 86 27 46 Nathalie Viriot-Bertrand nathalie.viriot-bertrand@ac-nancy-metz.fr

ou 03 83 86 21 55 Jean-Paul Pezel jean-paul.pezel@ac-nancy-metz.fr

ou 03 83 86 27 07 Martial Grandjean martial.grandjean@ac-nancy-metz.fr

Pages dédiées à la formation des fonctionnaires stagiaires à temps plein sur le site académique à l'adresse :

<https://mifor.ac-nancy-metz.fr/laureats-concours-2019-2020/>



Vous y trouverez des documents qui vous sont spécifiques :

- la mission du professeur exerçant en collège ou en lycée,
- le référentiel des compétences professionnelles des métiers de l'enseignement et de l'éducation,
- le livret des professeurs et CPE stagiaires affectés à temps plein,
- un document concernant les activités conjointes menées par le stagiaire et le tuteur établissement,
- **ainsi que la feuille d'état de frais à retourner par la voie hiérarchique avec la convocation dès la fin des journées figurant sur la convocation.**

Pour toute la correspondance professionnelle par messagerie électronique, il vous est demandé d'utiliser **votre adresse de messagerie académique**.

Une liste de diffusion enseignants et CPE stagiaires à temps plein va être créée. Vous y serez inscrit avec votre adresse de messagerie académique du type :

prenom.nom@ac-nancy-metz.fr

Vous recevrez un message lorsque vous serez inscrit à cette liste.

Votre plan de formation

Les journées disciplinaires

L'organisation dépend de l'effectif dans votre discipline et des besoins recensés. Elle sera précisée par les corps d'inspection lors des réunions des 27, 28 et 29 août 2019 (D1 et D2). Voir calendrier page 4.

Pour les disciplines à effectif suffisant, des regroupements disciplinaires sont prévus aux dates suivantes :

- mercredi 11 septembre 2019 (D3)
- mercredi 25 septembre 2019 (D4)
- mercredi 06 novembre 2019 (D5)
- mercredi 20 novembre 2019 (D6)
- mercredi 29 janvier 2020 (D7).

Sauf pour l'EPS, où le jour retenu pour la formation est le mardi.

Pour les disciplines à faible effectif, différentes modalités sont possibles :

- participation à des journées de formation du plan académique de formation (PAF) de la discipline ;
- participation à des journées de regroupement disciplinaire spécifique aux stagiaires ;
- immersion suivie d'échanges dans un établissement auprès d'un enseignant ou d'une équipe avec un projet d'observation.

Ces journées seront définies lors d'un positionnement réalisé avec les corps d'inspection le mardi 27 août 2019 de 9h à 12heures.

Trois journées interdisciplinaires et intercatégorielles

Une journée (métier 1) sur l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP), prévue le 4 décembre 2019 dont les objectifs sont :

- Prendre en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers ; adapter ses pratiques pédagogiques et éducatives en fonction des besoins des élèves ;
- Contribuer, en coopérant avec des partenaires internes ou externes à l'institution, à la résolution de difficultés spécifiques aux élèves à besoins particuliers.

Une journée (métier 2) sur l'accompagnement des élèves en situation de fragilité et de grande pauvreté, prévue le 18 décembre 2019 dont les objectifs sont :

- Comprendre et prendre en compte des élèves en situation de fragilité ;
- Inscrire sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'établissement, notamment dans le domaine de l'aide et de l'insertion des élèves, en collaboration avec les autres personnels (professeurs principaux, enseignants, CPE, personnels du secteur médico-social, etc.) ;
- Actualiser ses connaissances sur la grande pauvreté.

Une journée (métier 3) sur la pédagogie par projet et la différenciation, prévue le 15 janvier 2020 dont les objectifs sont :

- Comprendre l'importance de la pédagogie par projet comme facteur de motivation des élèves ;
- Enrichir ses pratiques de la différenciation par l'échange en interdisciplinarité.

Deux conférences (C1 et C2) complétées d'ateliers de transposition didactique et de mise en œuvre pédagogique. Voir le calendrier page 4.

Un écrit professionnel suivi d'un entretien oral : Lors de la demi-journée de formation du mercredi 16 octobre 2019, les formateurs vous présenteront les éléments de cadrage de l'écrit professionnel (EP). Cette journée sera suivie de moments d'échanges à distance (le mercredi 4 décembre 2019 à la suite de la formation métier et le mercredi 5 février 2020) sur les questions pouvant émerger. L'écrit professionnel constituera un point d'appui pour un entretien qui aura lieu fin mars 2020.

CALENDRIER LAUREATS 2019-2020
(sous réserve de modifications)

	août-19	septembre-19	octobre-19	novembre-19	décembre-19	janvier-20	février-20	mars-20	avril-20	mai-20
1	J	D	M	V	D	M	S	D	M	V Férié
2	V	L Rentrée	M	S	L	J	D	L	J	S
3	S	M	J	D	M	V	L	M	V	D
4	D	M	V	L	M Métier 1 et EP	S	M	M	S	L
5	L	J	S	M	J	D	M classe Via EP	J	D	M
6	M	V	D	M D5	V	L	J	V	L	M
7	M	S	L	J	S	M	V	S	M	J
8	J	D	M	V	D	M	S	D	M	V Férié
9	V	L	M C 1	S	L	J	D	L	J	S
10	S	M	J	D	M	V	L	M	V	D
11	D	M D3	V	L	M	S	M	M C 2	S	L
12	L	J	S	M	J	D	M	J	D	M
13	M	V	D	M	V	L	J	V	L	M
14	M	S	L	J	S	M	V	S	M	J
15	J	D	M	V	D	M Métier 3	S	D	M	V
16	V	L	M Préparation EP	S	L	J	D	L	J	S
17	S	M	J	D	M	V	L	M	V	D
18	D	M	V	L	M Métier 2	S	M	M ORAL EP	S	L
19	L	J	S	M	J	D	M	J	D	M
20	M	V	D	M D6	V	L	J	V	L	M
21	M	S	L	J	S	M	V	S	M	J
22	J	D	M	V	D	M	S	D	M	V
23	V	L	M	S	L	J	D	L	J	S
24	S	M	J	D	M	V	L	M	V	D
25	D	M D4	V	L	M	S	M	M ORAL EP	S	L
26	L	Accueil	J	S	M	J	D	M	J	D
27	M	IPR et IEN	V	D	M	V	L	J	V	L
28	M	D1	S	L	J	S	M	V	S	M
29	J	D2	D	M	V	D	M D7	S	D	M
30	V	Pré-rentrée	L	M	S	L	J	L	J	S
31	S		J		M	V		M		D

D = disciplinaire

Métier = interdisciplinaire

C = conférences

EP = écrit professionnel

C1 = Festival déclics "jouer c'est sérieux" - Atelier Canopé 57 Metz - le mercredi 09 octobre 2019

C2 = Développer l'esprit critique au travers de l'éducation aux médias et à l'information - Atelier Canopé 54 Nancy - le mercredi 11 mars 2020

MAJ 20.06.2019